A partir de 1402, les documents relatifs aux annales de notre ville deviennent nombreux et complets, et ce n'est, à vrai dire, que depuis cette époque qu'il est permis d'étudier et d'apprécier l'organisation et l'histoire municipales de Poncin. Avant d'entrer dans l'étude de cet ordre d'idées et de faits, il est préférable, je le crois du moins, de retracer rapidement les divers changements subis par la terre de Poncin depuis 1402 jusqu'en 1789. Ces mutations ne se reliant que d'une manière indirecte à notre histoire communale, n'en pas faire un chapitre spécial serait s'exposer à rompre, sous le prétexte d'unité, l'enchaînement de faits qui ne sauraient être séparés.

Comme on l'a vu précédemment, en cédant au comte Amé VIII de Savoie la ville et le château de Poncin, Hum-bert VII de Thoire s'était réservé l'usufruit sa vie durant. A la mort du dernier sire de Villars survenue peu de temps avant 1430, Poncin entra une première fois dans la famille de Savoie, mais pour en sortir bientôt.

Anne de Chypre, veuve de Louis, duc de Savoie, eut la terre de Poncin pour son douaire. Après elle, Claudine de Bretagne, vicomtesse de Bridiers, veuve de Philippe, duc de Savoie, dame douairière d'Annecy-de-Châteauneuf-en-Valromey, de Poncin et Cerdon, y fit quelque temps sa résidence, mais vécut trop peu de temps pour remédier aux ruines déjà